

DOSSIER DE PRESSE

**Vous
avez
choisi...**



Contact presse : Cassandre Germain

cassandre.germain@loiret.fr - 02 38 25 43 93

Introduction

- I. UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INÉDITE
- II. UN VÉRITABLE ATOUT POUR LE TERRITOIRE
- III. POUR UNE RENAISSANCE DU CANAL D'ORLÉANS

Construisons ensemble le projet touristique de notre territoire

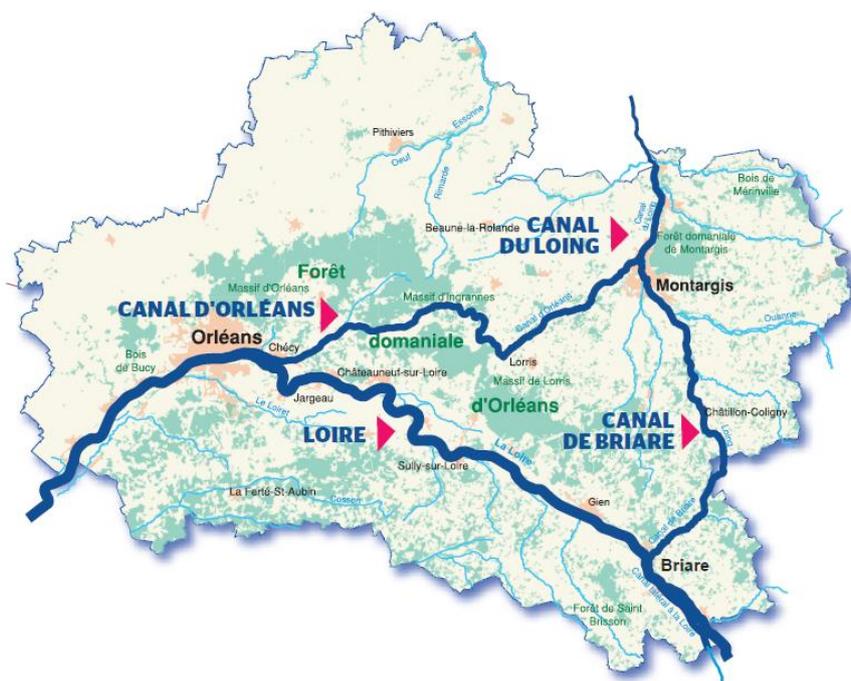
Les jeux sont faits !

Les Loirétains ont voté pour donner LE nom du grand projet touristique départemental. Loire&Canaux, Loiret au fil de l'eau, La coulée douce... un vainqueur avec une longueur d'avance, puisque 80 % des loirétains ont voté pour...



Le Département du Loiret a acté le rachat du Canal d'Orléans à l'État. Ralliant la ville d'Orléans à Montargis, cette voie d'eau est un atout majeur pour le territoire, raison pour laquelle la collectivité souhaite créer un véritable projet touristique autour de ce patrimoine, en aménageant et animant les itinéraires qui bordent le canal d'Orléans, de Briare, du Loing et la Loire.

Mais avant toute chose, il a fallu trouver un nom de caractère à cette boucle. Ainsi, le Département a décidé de mettre en place une démarche participative. Ce sont donc les Loirétains qui ont décidé ! Le choix final, qui est le nom officiel du projet touristique du Département du Loiret, a été dévoilé le 14 septembre à Combleux lors d'un évènement festif autour du canal d'Orléans. Désormais, le Département s'attache à déployer de nombreux moyens afin de développer ce grand projet touristique dans les années à venir.



I. UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INÉDITE

Le Département souhaite renforcer la participation des Loirétains, afin de les inciter à devenir acteurs de leur territoire et à s'approprier ce projet. C'est pourquoi la collectivité a décidé de proposer aux Loirétains via une plateforme citoyenne, une démarche participative. L'objectif était de trouver un nom à la boucle formée entre Orléans, Montargis et Briare. Pour cela, 4 étapes :

- 1 Les Loirétains proposent** Du 1^{er} au 21 juin, les Loirétains ont déposé plus de 1 300 idées de noms sur atelierdevosidees.loiret.fr.
- 2 Un jury étudie les projets** Du 24 au 28 juin, un jury a étudié et présélectionné 3 noms : Loire&Canaux, Loiret au fil de l'eau et La coulée douce.
- 3 Les Loirétains votent** Du 1^{er} au 12 juillet, les Loirétains ont voté pour leur nom préféré sur atelierdevosidees.loiret.fr ou dans les nombreuses urnes dans les commerces de proximité. Près de 7 000 votes ont été enregistrés.
- 4 Le nom final est dévoilé** Le 14 septembre 2019, le nom final a été dévoilé à l'occasion d'un évènement festif organisé à Combleux.

Une première

En faisant le pari de la démarche participative, le Département du Loiret fait figure de pionnier. Il est la première collectivité à proposer à ses habitants de faire naître, vivre et développer un projet touristique.

II. UN VÉRITABLE ATOUT POUR LE TERRITOIRE

Fort de son patrimoine et de son environnement naturel, le Département est convaincu que cette boucle d'eau possède tous les atouts pour devenir, d'ici quelques années, une destination touristique de premier choix qui fera la fierté des Loirétains.

À vélo, en bateau ou à pied, au cœur de la forêt domaniale, sur les canaux historiques ou la Loire sauvage, au gré des écluses... cet itinéraire soulignera les multiples richesses du territoire. Il s'inscrira dans les critères de tourisme itinérant, de tourisme doux et d'écotourisme.



III. POUR UNE RENAISSANCE DU CANAL D'ORLÉANS

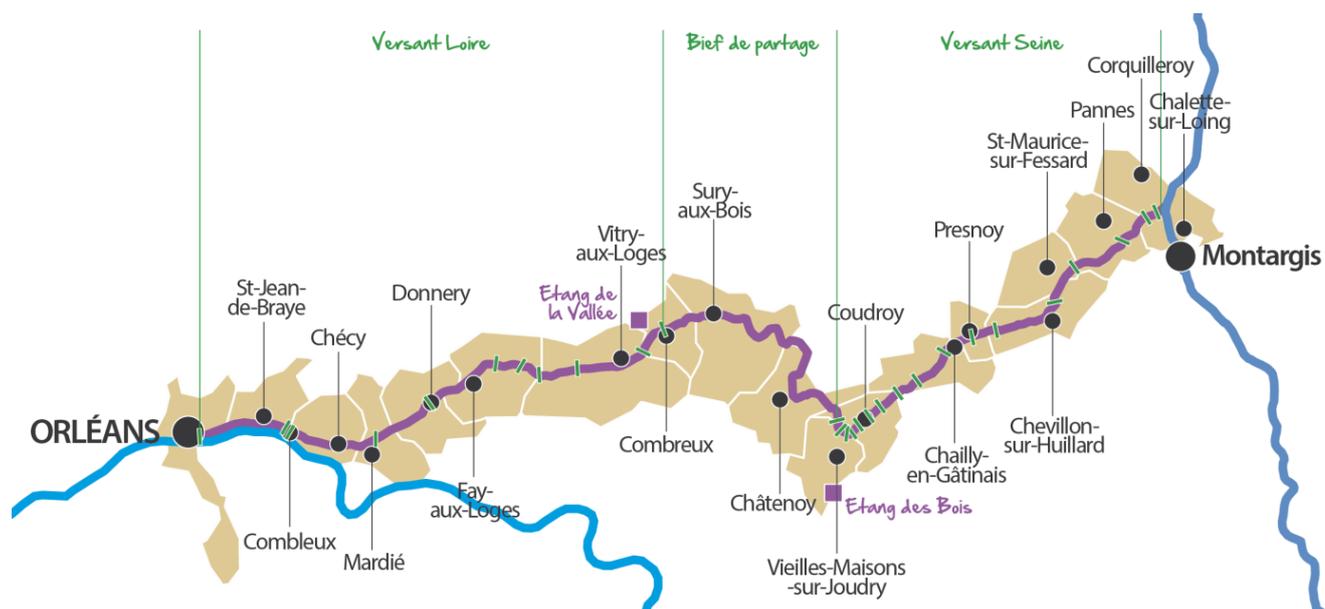
Le nom de ce grand projet touristique a été dévoilé. Prochaine étape, définir et valider le projet touristique. Pour cela, le Département est accompagné d'un cabinet spécialisé, la SCET. Dans cette lignée, le Département réalisera des réunions de concertation à l'échelle des territoires, en présence de chaque EPCI concerné, des communes et des acteurs touristiques, avec : la Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais, la Communauté de communes des Loges, la Communauté de communes Val de Sully, la Communauté de communes des Terres du Val de Loire, l'Agglomération montargoise et rives du Loing, la Communauté de communes des 4 Vallées, Orléans métropole, la Communauté de communes du Berry Loire Puisaye et les Communes Giennoises.

À travers ces réunions, l'objectif est de faire un point d'avancement du projet touristique (présentation du nom et du visuel, des travaux, etc.), sensibiliser les acteurs au projet et travailler en collaboration avec eux sur la définition du projet touristique.

Créé à la fin du XVII^{ème} siècle, le canal d'Orléans est une ancienne voie d'eau navigable, entièrement située dans le département du Loiret. D'une longueur de 78,65 km, il relie la Loire au canal du Loing et au canal de Briare.

Le canal d'Orléans, c'est :

- **78,65** km de voie d'eau et ses abords (berges, chemins de halage, digues, etc.)
- **27** écluses
- **140** ouvrages hydrauliques (déversoirs, ponceau, arrivées d'eau, vannages, etc)
- **14** étangs d'alimentation
- **42** km de rigoles d'alimentation
- **40** immeubles dont 23 maisons éclésières
- Des terrains divers (de loisirs, bois, prés, etc.)
- **2** bases de loisirs avec baignades publiques, camping, restaurant, équipements



Le Département du Loiret est gestionnaire du canal d'Orléans depuis 1985. Propriétaire, la collectivité va poursuivre et accentuer ses efforts d'aménagements, afin d'offrir aux Loirétains un domaine touristique agréable et sécurisé.

Conscient de son potentiel touristique, le Département est désireux d'aménager le canal d'Orléans. Ainsi, depuis plus de 10 ans, la collectivité a engagé un lourd programme de réhabilitation ayant pour objectif la sécurisation, restauration et valorisation touristique du canal à l'horizon 2022.

Le programme d'aménagement du canal s'établit à 70 M d'€, dont 50 M d'€ seront mis en œuvre par le Département.

Sur ces 50 M d'€, environ 25 M d'€ seront engagés d'ici 2021 pour :

- améliorer le système d'alerte et de prévention contre les crues
- restaurer le patrimoine (réparation des ouvrages hydrauliques, réfection de berges, protection des digues d'étang et réhabilitation des ouvrages, etc.)
- restaurer deux écluses inscrites au patrimoine des Monuments historiques à Coudroy
- réaliser une véloroute (revêtement, aménagements de sécurité, signalisation, équipements touristiques, etc.) représentant 9,8 M d'€

Le Loiret engagé en faveur du canal d'Orléans

Depuis 1985, le Département a investi plus de 25 M d'€ pour la restauration du domaine du canal. Ces investissements permettent à long terme de valoriser le domaine du canal d'Orléans. Ils sont indispensables pour assurer la sécurité des usagers du canal (restauration des berges, aménagement du chemin de halage, aménagement des bases de loisirs...) et prévenir les risques d'inondation des territoires traversés par le canal (ouvrages hydrauliques, écluses).

Depuis 2005 on dénombre :

- la restauration de 8 écluses
- 14 opérations de restauration de berges
- 13 opérations de restauration d'ouvrage hydraulique
- des participations pour la restauration du mur digue entre Orléans et Combleux
- la réhabilitation de 5 maisons éclésières
- la mise aux normes de 14 assainissements de maisons éclésières
- l'installation de capteurs de niveau d'eau et amélioration du système de prévision des crues

En 2016, suite à la crue de fin mai, le Département a réalisé plusieurs interventions d'urgences, pour un coût total de 260 000 € :

- la restauration de la passerelle du déversoir de l'écluse de la Folie à Corquilleroy
- la remise en état du passage inférieur du pont de la RD2060 à Donnery
- le nettoyage des aqueducs latéraux des écluses de Donnery et de Mardié

Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone : 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • contact.loiret.fr